

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 6 novembre 2018

Aux directeurs des services professionnels des CISSS de la Montérégie
Aux directeurs du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées des CISSS de la Montérégie
Aux gestionnaires des salles d'urgences de la Montérégie
Aux gestionnaires des salles d'urgences des hôpitaux de Granby et Cowansville

Objet : Transport des personnes à mobilité restreinte et obésité morbide par les techniciens ambulanciers paramédics - Prise en charge par l'Unité de soutien technique

Madame,
Monsieur,

À ce jour, les services préhospitaliers d'urgence de la Montérégie peuvent compter sur la collaboration de trois Unités de soutien technique, communément appelé UST, pour les assister lorsque la personne qui doit être transportée par ambulance souffre d'obésité morbide.

Ce sont les services d'incendie des Municipalités de Saint-Julie, Cowansville et Saint-Lazare qui sont désignés pour assurer ce service à la région. Chacun d'entre eux dispose d'équipements et de personnel qui permettent, de façon sécuritaire, l'évacuation des personnes à mobilité restreinte dont le poids se situe au-delà de 350 livres.

En fait, lors d'une demande de transport ambulancier, dès que les conditions d'admissibilité sont réunies, le personnel ambulancier fait une demande au Centre de communication santé - Groupe Alerte Santé inc. Ce dernier, en fonction des critères établis, verra le cas échéant à affecter l'UST attitrée à ce territoire.

Ce service, qui au fil du temps est devenu un maillon essentiel de la chaîne d'intervention préhospitalière montréalaise, contribue à assurer à nos intervenants de première ligne une prise en charge sécuritaire et respectueuse à l'endroit de ce type d'usagers. Lorsque requis, il intervient du moment de la prise en charge jusqu'à l'arrivée à l'hôpital de destination.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est de votre responsabilité d'avoir la capacité d'accueillir cette clientèle dans vos installations, tant au niveau de la disponibilité des équipements requis que de la formation du personnel qui sera appelé à prendre en charge cette clientèle.

... 2

Aux directeurs du programme SAPA

Aux gestionnaires des salles d'urgences

Aux gestionnaires des salles d'urgences des hôpitaux de Granby et Cowansville

Toutefois, si pour une raison particulière vous décidez d'avoir recours à ce type de service à partir d'une de vos installations, vous devez savoir que les frais relatifs à son utilisation seront à votre charge.

Nous vous saurions gré de bien vouloir en informer toutes les personnes concernées au sein de votre organisation. Pour toutes informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Espérant cette information à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnateur régional
Services préhospitaliers d'urgence,
Sécurité civile et Mesures d'urgence

JMB/af